

## Projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville

Dossier : 6211-06-164

### Compte rendu de la période d'information publique du 31 mars au 30 avril 2021

La période d'information publique concernant le *Projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville* a pris fin le 30 avril 2021. Conformément au mandat qui lui a été confié le 15 mars 2021 et conformément aux dispositions du paragraphe 3<sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 42 de la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* (LQ 2020, c 27) et à l'article 10 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique le 31 mars 2021.

---

---

## Le projet

### Justification et description

Situé dans les régions administratives de la Montérégie et de Montréal et mis en service en 1965, soit il y a plus de 55 ans, le pont de l'Île-aux-Tourtes arrive à la fin de sa durée de vie utile. Le ministère des Transports (MTQ) est l'initiateur du projet majeur de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes. À long terme, selon l'analyse du Ministère et la décision du Gouvernement du Québec, la solution optimale est de construire dans le même axe un nouveau pont, un peu plus au nord que la structure actuelle. La reconstruction au nord limite, selon l'analyse, les incidences sur l'environnement et les activités immobilières. Au niveau des municipalités locales, le projet se situe en partie sur les territoires de Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Vaudreuil-Dorion. Le projet est partiellement réparti en milieu naturel et en milieu urbain, avec le lac des Deux Montagnes dans sa partie centrale. Le projet est délimité à l'est par l'échangeur du boulevard des Anciens-Combattants et à l'ouest par le pont de l'île Thomas.

Le nouveau pont et ses accès seront réalisés selon un mode alternatif de type conception-construction-financement. Ceci consiste à confier à une entreprise ou un consortium la préparation des plans et devis, la construction du pont et le financement des travaux de conception et de construction. Le projet est important. Le nouveau pont de l'île-aux-Tourtes sera, comme la structure actuelle, long de presque 2 km. Le projet est estimé à plus de 100 millions de dollars. La durée des travaux est estimée entre 5,3 et 6,5 années selon le concept retenu. Compte tenu des travaux de reconstruction de la chaussée nécessaires pour assurer le raccordement à l'autoroute 40 existante, la portée des travaux s'étendrait approximativement sur 4,5 km. Outre le pont, il faut prévoir les approches routières sur le territoire des municipalités de Vaudreuil-Dorion, Senneville et Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le débit journalier moyen annualisé (DJMA) enregistré sur le pont en 2019 est de 87 000 véhicules/jour, dont 10 % de camion (MTQ, 2019). Le pont et l'Autoroute-40 font partie du Réseau stratégique de transport du Québec (RSTQ) et du Réseau stratégique en soutien au commerce extérieur (RSSCE). Cet axe est donc d'une importance capitale pour le transport des personnes, des biens et des marchandises sur le plan régional et national. Comme l'actuel pont de l'île-aux-Tourtes, le nouveau pont comptera 3 voies de circulation dans chaque direction. Les accotements seront plus larges et seront adaptés pour être utilisés par les autobus. Qui plus est, les unités de fondation du pont doivent être conçues pour permettre d'accueillir tout éventuel système de transport collectif. Afin de rendre le pont accessible aux modes de transport actif, une piste polyvalente de 4 m serait aménagée sur l'un des tabliers. Une mise en valeur architecturale de la structure sera également incluse au projet. Le projet comprend également le démantèlement de la structure existante, lequel serait réalisé pendant les travaux de construction ou à la fin de ceux-ci, selon le phasage des travaux qui sera retenu.

Ce projet est assujéti aux article 2 et 5 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (RÉEIE) et est soumis à la procédure accélérée d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu de la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures*

(LACPI). Il a donc nécessité la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement (ÉIE). Une directive (no. 3211-05-469) visant à encadrer la réalisation de l'ÉIE a été émise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en novembre 2018, puis mise à jour en janvier 2021 pour qu'elle se conforme à la méthode axée sur les enjeux majeurs du projet. En vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (L.C. 2019, ch. 28, art. 1), en vigueur depuis l'été 2019, le projet n'est pas assujéti à la procédure fédérale d'évaluation d'impact environnemental.

La préparation de l'ÉIE a été réalisée par la firme WSP alors que les services d'ingénierie à l'étape de l'avant-projet préliminaire (APP) sont effectués par Tetra Tech / CIMA+ / AECOM (PIAT). Notons que l'APP a été défini et réalisé pour les besoins de l'étude d'impact environnemental ainsi que pour l'élaboration des exigences techniques et du concept de référence.

(Extrait du site Web du BAPE)

## Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet et sa réalisation :

- Le design architectural;
- La hauteur et la longueur prévues pour le pont projeté;
- Le système d'éclairage;
- L'échéancier des travaux;
- La durée de vie de la nouvelle chaussée et sa composition (béton ou autre);
- La durée de vie du pont projeté;
- La présence d'aires de repos pour les cyclistes et les piétons durant et après la reconstruction du pont;
- L'élargissement possible de l'emprise des voies et les expropriations dans la section Senneville;
- L'impact des travaux sur la circulation à Senneville;
- La durée prévue de la déviation maritime durant les travaux;
- Les impacts des travaux de reconstruction sur le boisé situé à Sainte-Anne-de-Bellevue et les compensations prévues;
- La certification environnementale pour les infrastructures urbaines « Envision » pour le nouveau pont;
- La présence d'un système de traitement et de récupération des eaux afin d'éviter le déversement d'eau salée dans le lac dû à l'utilisation des sels de déglçage sur le pont;
- L'intégration de critères d'approvisionnements locaux pour les contrats et les appels d'offres en lien avec la main d'œuvre, les matériaux et les sous-traitants;

- La prise en compte des impacts économiques pour les trois entreprises situées près des travaux et les mesures mises en place pour les aider;
- Les compensations prévues pour l'habitat du poisson;
- La gratuité ou non pour le passage sur le pont;
- Le type de contrat retenu pour la réalisation du projet : partenariat public-privé, conception-construction-financement ou autre.

La piste multifonctionnelle :

- La possibilité de conflit d'usages entre la piste cyclable et un futur REM;
- La présence d'une piste cyclable dans le projet.

L'insertion du projet dans une initiative plus large de transport collectif et/ou actif :

- La prise en compte du transport collectif dans le projet;
- L'utilisation possible des voies réservées pour le transport actif par les véhicules verts;
- La prise en compte d'un futur REM dans la réalisation des travaux du projet actuel;
- La prise en compte de l'impact des GES dans le choix d'une voie réservée pour autobus plutôt que pour un train léger.

Les autres préoccupations :

- Le nettoyage d'une barge laissée à l'abandon lors de la dernière période de réfection du pont et qui a coulé depuis;
- La protection du site archéologique de l'Île-aux-Tourtes qui correspond au nord-est de l'île situé dans le lac des Deux Montagnes;
- Le déplacement de l'oléoduc/gazoduc durant la période des travaux;
- La sécurité du pont actuel et les travaux de maintien (réparations);
- Le lien du projet avec la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*;
- La possibilité d'autres séances d'information sur le projet.

## **Les activités d'information et de communication**

### **Les centres de consultation**

Deux centres de consultation ont été ouverts pour la durée de la période d'information publique : à la bibliothèque de Vaudreuil-Dorion et à la bibliothèque municipale de Sainte-Anne-de-Bellevue qui dessert la population de Senneville.

### **Le site Web**

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé

et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ([www.ree.environnement.gouv.qc.ca](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca)) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

## La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien
29 mars 2021	<i>Journal de Montréal</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
31 mars 2021 Annonce du début du mandat et de la séance d'information	Médias écrits et électroniques des régions de Montréal et de la Montérégie	250	Site Web du BAPE et Cision
6 avril 2021 Invitation aux médias pour le breffage	Médias écrits et électroniques des régions de Montréal et de la Montérégie	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
15 avril 2021 Rappel de la tenue de la séance d'information	Médias écrits et électroniques des régions de Montréal et de la Montérégie	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE et Cision

## Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
31 mars 2021 Début de la période d'information publique	Publication sponsorisée sur Facebook : 538 personnes rejointes Compte Twitter du BAPE : 2 996 abonnés Compte Facebook du BAPE : 5 078 abonnés
6 avril 2021 Invitation média à un breffage technique	Compte Twitter du BAPE : 3 014 abonnés
15 avril 2021 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 3 018 abonnés Compte Facebook du BAPE : 5 166 abonnés
30 avril 2021	Compte Twitter du BAPE : 3 086 abonnés

Fin de la période d'information publique

Compte Facebook du BAPE : 5 178 abonnés

## La séance d'information

<b>Date</b>	15 avril 2021
<b>Lieu</b>	Séance numérique à partir du site Web du BAPE et sur Facebook
<b>BAPE : Animation</b>	Pierre Turgeon, conseiller en communication
<b>Modérateurs</b>	Alexandre Tanguay et Shirley Bishop, conseillers en communication
<b>Initiateur du projet</b>	Ministère des transports du Québec
<b>Webdiffusion</b>	85 visionnements
<b>Durée</b>	1 h 40
<b>Nombre de questions posées</b>	42

## Les relations de presse

Des envois ciblés du communiqué annonçant la période d'information publique ont été effectués auprès des journalistes et médias des régions de Montréal et de la Montérégie.

Un breffage média a été organisé sous forme de Facebook Live le 7 avril 2021 à 10 h 30.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. Le 7 avril 2021, l'hebdomadaire Infosuroit.com et le quotidien Montreal Gazette ont publié des articles dans lesquels on mentionnait la tenue de la séance d'information du 15 avril 2021. Néomédia.com a fait mention du mandat et de la séance d'information dans un article du 12 avril 2021. Le 17 avril 2021, le Journal Métro a publié un article où on insistait sur la nature carboneutre des travaux prévus.

## Les communautés autochtones

Des démarches ont été entreprises auprès de la communauté Mohawk de Kahnawake. Entre autres, un courriel proposant l'ouverture d'un centre de documentation dans la communauté a été envoyé à l'avocat du Conseil de bande, M. Francis Walsh. Ce dernier n'a pas donné suite.

*Julie Olivier*

Québec, le 3 mai 2021

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Pierre Turgeon, conseiller en communication